



Pour un développement local, durable et solidaire



PROJET DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DE LA MANGROVE

Delta du fleuve Sénégal
Approche territoriale pour la gestion des espaces de mangroves

www.lepartenariat.org

Qu'est-ce que la mangrove ?

La mangrove est un écosystème qui repose sur un fragile équilibre de par sa localisation à l'interface entre l'eau douce, l'eau salée, et la terre. Abritant d'abondantes ressources, elle est le lieu de reproduction de nombreux poissons et oiseaux (nursérie), notamment des espèces migratrices. Elle joue également un rôle important de stabilisateur contre les inondations. Les forêts de mangroves sont des puits de carbones importants face aux contraintes imposées par les changements climatiques.

Des espaces fortement menacés

Les forêts de mangroves représentent 8 % des surfaces forestières au Sénégal. Les principales menaces sur ces espaces sont :

- ✓ Les défrichements de la mangrove pour l'installation d'équipements liés à l'urbanisation ou au développement des activités industrielles (aménagement côtiers),
- ✓ Les pollutions (pesticides, dépôts d'ordures...),
- ✓ Les prélèvements de bois de chauffe et de construction,
- ✓ L'exploitation intensive des ressources halieutiques,
- ✓ Les contraintes liées aux changements climatiques.



La mangrove du delta du fleuve Sénégal

La mangrove de Saint-Louis est la plus septentrionale d'Afrique de l'ouest. La dernière étude estime à 1 000 hectares la superficie de mangrove dans le delta du fleuve Sénégal.

Les espaces de mangroves de Saint-Louis font partie de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du delta du fleuve Sénégal (RBTS), classée par l'UNESCO et de la Zone Marine Protégée (ZMP).

Pour une approche territoriale portée par les collectivités locales

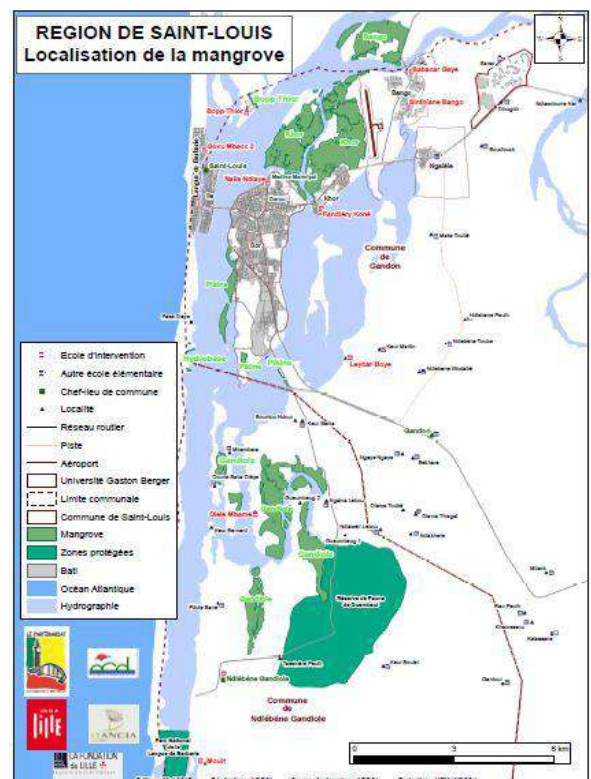
Très tôt, les collectivités locales, l'Agence Régionale de Développement (ARD), les organisations communautaires de base avec l'appui des services techniques déconcentrés (Direction de l'Environnement, Eaux et Forêts, de la pêche), se sont mobilisées pour la sauvegarde et la préservation des espaces de mangroves dans le delta du fleuve Sénégal.

Présent depuis 1981 dans la zone Nord Sénégal Le Partenariat accompagne les partenaires locaux dans la mise en œuvre de projets de développement notamment sur la thématique de l'environnement et du développement durable.

Depuis 2012, avec le soutien des partenaires de la coopération décentralisée (Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille, la fondation ITANCIA), l'association accompagne les partenaires locaux pour **une gestion durable, intégrée et planifiée de la mangrove de Saint-Louis et de sa biodiversité notamment par les collectivités locales.**

Les principaux objectifs sont :

- ✓ **Promouvoir une stratégie de gestion intercommunale** de l'écosystème mangrove intégrée au processus de décentralisation.
- ✓ Accompagner les communautés locales dans **la préservation et la mise en valeur** des espaces de mangrove,
- ✓ **Promouvoir des activités économiques** structurées et harmonisées répondant aux principes du développement durable ;
- ✓ Développer **l'éducation à l'environnement** à l'école;
- ✓ Encourager la diffusion, la promotion et l'utilisation de sources **d'énergies renouvelables.**



✚ La mise en place d'un cadre de concertation intercommunal

Piloté par le Conseil Départemental de Saint-Louis et animé par l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis il est composé par :

- ▶ Le Département de Saint-Louis
- ▶ Les Communes de Saint-Louis, Gandon et Gandiole
- ▶ L'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis
- ▶ Les services techniques déconcentrés de l'Etat sénégalais
- ▶ Le Collectif des Enseignants de Saint-Louis (SEN-EAD)
- ▶ Les organisations villageoises et communautaires,
- ▶ Les partenaires au développement

✚ Un Plan d'action intercommunal pour la sauvegarde de la mangrove

- ▶ Réalisation d'un diagnostic territorial et d'outils cartographique par l'ARD de Saint-Louis
- ▶ Elaboration d'un Pan d'actions articulé avec les Plans de Développement Locaux
- ▶ Le dispositif s'inscrit dans les cadres de la décentralisation.
- ▶ La mise en place d'un dispositif de suivi de l'écosystème et ses dynamiques



Soutien aux activités de préservation des espaces de mangrove

- * Appui à la création et au renforcement des GIE d'éco-gardes
- * Renforcement de capacités des acteurs
- * Actions de reboisement
- * Soutien des initiatives locales de préservation



Sensibilisation des communautés et Education à l'environnement

- * Identification, structuration et mise en réseau des acteurs
- * Education à l'environnement dans les écoles
- * Sensibilisation des communautés locales



Appui à la mise en valeur des espaces de mangroves

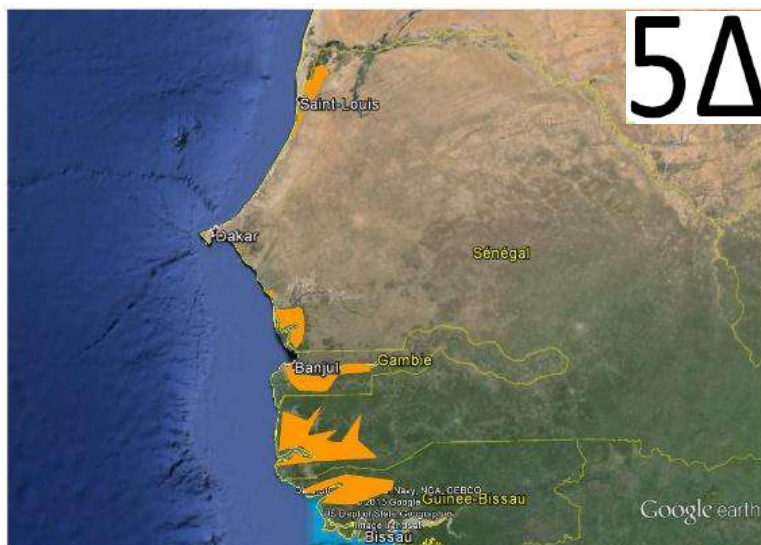
- * Soutien aux initiatives génératrices de revenus respectueuses des principes du développement durable
- * Appui aux activités d'éco-tourisme
- * Formation pour le renforcement des filières de valorisation locales

Encourager la diffusion, la promotion et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables

- * Promotion et diffusion des solutions Biogaz
- * Sensibilisation des groupements féminins et diffusion de procédés alternatifs au bois
- * Soutien aux filières de Bio charbon

La mise en réseau et le partage

Le collectif **5Deltas** est un regroupement d'acteurs de la société civile internationale et locale œuvrant avec les populations et les collectivités territoriales du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau afin de préserver et valoriser les ressources naturelles dans les territoires de mangroves. Il vise à partager et harmoniser les méthodologies et bonnes pratiques de gestion pour concevoir une stratégie globale et faire converger les actions des différentes collectivités pour la protection et la valorisation des mangroves. Le Collectif 5 Deltas est composé d'ONG internationales et locales (14 structures).



Le collectif **5Δ** regroupe un collectif de praticiens intervenant les Deltas des fleuves Senegal, Saloum, Gambie, Casamance et Rio Cacheu reparti sur 3 pays d'intervention.

Les Partenaires

- Les collectivités locales du delta du fleuve Sénégal.
- L'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis
- Les services déconcentrés de l'Etat.
- Les partenaires au développement.
- Les organisations communautaires de bases,
- L'Aire marine protégée de Saint-Louis.
- Les parcs et réserves naturelles,
- Les organisations de pêcheurs
- Les communautés villageoises...



Le Partenariat Lille
71 rue Victor Renard
59 000 Lille
Tél : 03 20 53 76 76
contact@lepartenariat.org

Le Partenariat Saint-Louis Sénégal
Quai Masseck ndiaye
BP 746 Saint-Louis
Tél : +33 961 46 51
contacts@lepartenariatsenegal.com

www.lepartenariat.org